

OBJECTIF(S)

- Maîtriser la comptabilité gérance et suivre les principaux indicateurs. Valider la rentabilité et la sécurité financière de l'activité et tenir compte des nouvelles dispositions

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Dirigeants de cabinet, Responsables de département gestion et/ou service comptable de gestion

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en gestion et comptabilité appliquées à l'immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - RAPPEL DES PRINCIPES COMPTABLES

- La loi des équilibres
- Les notions de débit et de crédit
- La contrepartie bancaire
- Les schémas d'écritures
- L'aspect extra comptable des locataires

II - LES GRANDES PHASES DE L'ACTIVITÉ

- Analyses dynamiques à partir du quittancement
- Impacts de la GLI – Validation du S/P
- Analyse des flux comptables
- Optimisation des processus
- Les honoraires (exigibilité, versement, validation)
- L'étude approfondie des états comptables de synthèse
- La gestion des impayés

III - L'APPROCHE ÉCONOMIQUE DE L'ACTIVITÉ

- Variation des honoraires de location, adaptation aux dispositions de la Loi ALUR
- Optimisation des mandats de gestion
- Calcul du coût de revient de la gestion d'un lot
- Outils de gestion des rapprochements
- Adéquation des équipes en fonction des volumes gérés
- Gestion des risques

IV - PILOTAGE COMPTABLE

- Utilité
- Equilibre financier
- Mise en place d'un outil de pilotage financier
- Minimiser l'exposition aux risques de détournement

Intégration de la balance auxiliaire dans la comptabilité générale



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap